



### **Vœu du CDEN du département de la Mayenne réuni le 20 février 2024**

Les membres du Conseil Départemental de l'Education Nationale de la Mayenne, demandent aux représentants de l'Etat, du département et de l'Institution :

- De réaliser les contrôles budgétaires et administratifs dans tous les établissements privés sous contrat du département
- De produire les documents permettant de vérifier que ces établissements n'ont pas bénéficié de davantage de moyens financiers que la législation ne l'autorise,
- De supprimer le contrat d'association à tout établissement qui ne répondrait pas à ses obligations, notamment pédagogiques



### **Vœu du CDEN du département de la Mayenne réuni le 20 février 2024**

Les membres du Conseil Départemental de l'Education Nationale de la Mayenne, demandent aux représentants de l'Etat, du département et de l'Institution :

- De réaliser les contrôles budgétaires et administratifs dans tous les établissements privés sous contrat du département
- De produire les documents permettant de vérifier que ces établissements n'ont pas bénéficié de davantage de moyens financiers que la législation ne l'autorise,
- De supprimer le contrat d'association à tout établissement qui ne répondrait pas à ses obligations, notamment pédagogiques